

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2018/39

Objet : chapitre 5.1

Autorisation de signature du Président

L'an deux mille dix-huit, le 3 octobre 2018, à 10h30, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux du centre culturel le XXème, à Savines le lac, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL.

Séance du 03 octobre 2018

Date de convocation :
07 septembre 2018

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 33

En exercice : 33

Membres présents
Vote(s) pour 33
Vote(s) contre 0
Abstention(s) 0

Auxiliaire de secrétaire de
séance :
M. Christophe PIANA

Etaient Présents :

Pour représenter la communauté de communes de Serre-Ponçon :

M. Victor BERENGUEL, M. Marc AUDIER, M. Christian DURANT, M. Jean BERNARD, M. Jean Pierre GANDOIS, Mme Jessica GUIARD, M. Raymond HONORE, M. Robert FRAYSSINES, M. Pierre DOUSSOT (Suppléant de Mme Valérie GRECARD), M. Georges GAMBAUDO,

Pour la communauté de communes Val D'Avance Serre-Ponçon :

M. Patrick PERNIN

Pour la Communauté de communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon :

M. Jean Michel TRON, Mme Agnes PIGNATEL, M. Yvan BOURGUYON (suppléant de M. Jean Michel PAYOT), M. Jean FERON

Pour le Département des Hautes Alpes (chaque élu dispose de deux voies):

Mme Carole CHAUVET, M. Arnaud MURGIA suppléant de Mme Ginette MOSTACHI, M. Jean CONREAUX ; Mme Valérie ROSSI,

Pour le département des Alpes de Haute Provence (chaque élu dispose de de deux voies) :

Mme Sophie VAGINAY, M. Roger MASSE

Pour la Chambre de commerce et d'Industrie du 05

M. Regis BOUCHACOURT

Etaient représentés et excusés:

Pour la Communauté de Communes de Serre-Ponçon : M. Pierre VOLLAIRE donne son pouvoir à M. Jean BERNARD

Pour le Département des Hautes Alpes : M. Marc VIOSSAT donne son pouvoir à Mme Carole CHAUVET, M. Joel BONNAFFOUX donne son pouvoir à Mme Valérie ROSSI

Le Président expose aux membres du Comité Syndical qu'il y a lieu de l'autoriser à signer les documents comptables notamment les titres de recette et les mandats relevant de la gestion ordinaire du Syndicat Mixte d'aménagement et de développement du lac de Serre-Ponçon.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité de ses membres le Président à signer tout document comptable et tous actes ou documents afférents à la gestion ordinaire du Syndicat Mixte d'aménagement et de développement du lac de Serre-Ponçon.

Un spécimen de la signature du Président sera annexé à la présente délibération.

Ainsi fait les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Président, Victor BERENGUEL



du registre des délibérations N° 2017/03 Page1/1



SPECIMEN DE SIGNATURE

Monsieur Victor BERENGUEL
Président du S.M.A.D.E.S.E.P.